
ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – Réunion Conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mardi 10 mars 2020 – 14h45 à 15h45 CUN

GULTEN TEPE :

Bonjour à tous, Gulden du personnel de soutien de l'ICANN. Bienvenu à la réunion de l'ICANN 67, c'est la réunion du GAC avec le conseil d'administration qui se tient le 10 mars à 19 h 45 UTC.

L'audio de la salle Zoom est en anglais. Pour pouvoir accéder aux pistes audio en français ou espagnol, n'hésitez pas à cliquer sur les liens qui sont communiqués dans le programme de l'ICANN ou bien dans l'invitation qui vous a été envoyée.

Nous n'allons pas demander aux gens de se présenter, mais nous allons prendre la liste de participants de zoom.

Nous savons qu'il s'agit de réunions publiques, et les membres de la communauté de l'ICANN peuvent y participer. Donc nous encourageons aux représentants du GAC et aux observateurs du GAC de marquer à côté de votre nom sur la liste de participant le mot GAC entre parenthèses.

Je vais taper mon nom ici pour que vous puissiez voir comment on le fait. Vous cliquez sur votre nom et à côté vous mettez entre parenthèses le mot GAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire en anglais, en français ou en espagnol, n'hésitez pas à l'écrire sur le chat en commençant et finissant votre commentaire ou question par le mot commentaire/commentaire ou question/question. S'il vous plait, faites des interventions courtes.

Les questions en français ou en espagnol seront traduites en anglais et lues à haute voix par le responsable de la participation à distance, Julia. On va vous envoyer des rappels périodiques par rapport à cette possibilité dans la salle de chat. Si vous êtes dans la salle Zoom, et que vous voulez participer, vous pouvez lever votre main et vous allez être mis en file d'attente. Nous vous rappelons de donner votre nom avant de prendre la parole et parler lentement, non seulement pour la transcription, mais aussi pour l'interprétation simultanée pour que l'on puisse vous identifier dans les pistes audios.

S'il vous plait, parlez clairement et à un rythme raisonnable pour que l'on puisse vous interpréter.

Finalement la séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Vous avez un lien vers ces normes sur le chat, pour référence.

Je vais maintenant passer la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Gulden. Bienvenue à tous, bonjour, bon après-midi ou bonne soirée à tous ceux qui participent à cette réunion du GAC avec le conseil d'administration de l'ICANN qui est prévue pour une heure.

Je vais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du conseil d'administration qui se sont joints à nous pour cette toute première réunion virtuelle.

Cette fois-ci, nous avons un ordre du jour un peu plus long que d'habitude, c'est pourquoi sans plus attendre, je vais vous demander s'il y a des remarques par rapport au conseil d'administration avant de passer directement à l'ordre du jour. Maarten, allez-y.

MAARTEN BOTTERMAN:

Je voulais répéter combien nous remercions le GAC de nous avoir invités et de continuer notre interaction pour améliorer nos discussions. Cette séance sera co-présidée par Becky et par Manal.

Avant de passer aux interactions, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous dire qu'on va essayer de tirer le meilleur profit de cette réunion virtuelle.

Je vous repasse la parole Manal.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Maarten. Oui, nous n'avons pas pu avoir notre réunion PGE cette fois-ci, mais nous espérons pouvoir continuer à travailler de manière inter-sessionnelle. Pouvons-nous passer à la

diapo s'il vous plait, pour commencer à voir quels sont les domaines d'intérêts du GAC.

Encore une fois merci au conseil d'administration de la souplesse dont ils ont fait preuve pour accepter les questions que nous allons leur soumettre.

Le premier point concerne la transaction PIR. Comme vous le savez, c'est un dossier qui attire beaucoup d'attention de la part du GAC. Nous avons reçu donc une demande pour ajouter ce point à notre ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui. Nous avons eu des discussions très intéressantes hier avec les membres qui ont assisté également au premier forum public consacré à cette thématique. Et je profite de cette occasion pour vous remercier de la lettre de réponse que nous avons reçue, que Goran nous a envoyée.

L'idée donc c'est : capacité de l'organisation ICANN de démontrer que les considérations sur l'intérêt public mondial sont évaluées et protégées dans un contexte de la transaction PIR proposée. Dans l'évaluation de la transaction PIR, l'ICANN doit démontrer son engagement vis-à-vis des retours de la communauté multi partite.

Le GAC souhaiterait savoir comment l'ICANN va prendre en considération les retours de la communauté multi partite dans l'évaluation de la transaction.

Permettez-moi de demander si je dois lire toutes les questions et ensuite vous passer la parole, ou si vous préférez y répondre une par une ?

MAARTEN BOTTERMAN: Comme vous préférez. Je peux voir la question, on peut les lire. Merci de ces questions.

Le conseil d'administration et l'organisation ICANN ont demandé instamment à PIR de chercher l'avis de la communauté. Nous savons que le PIR a lancé une consultation publique concernant les engagements qu'ils entendent assumer. Et ces commentaires seront pris en considération par l'organisation ICANN également.

Deuxième question, ce que nous faisons pour protéger l'intérêt public mondial concernant cette transaction, en termes d'abordabilité, liberté d'expression et protection de la vie privée. Nous considérons l'intérêt public comme faisant partie de la décision que nous allons prendre. Et nous savons très bien l'importance de cette question. Nous allons donc considérer tous les aspects, y compris ces questions supplémentaires par rapport à PIR, et les questions qui ont été publiées par le président de l'ISOC. Donc nous voulons entendre la communauté par rapport à toutes ces questions. Et bien sûr, tous ces retours de la communauté seront enregistrés. Et nous encourageons PIR de chercher l'avis de sa communauté.

Pour ce qui est des vérifications faites par l'ICANN, il n'y a pas de résultats intermédiaires pour le moment. Nous allons nous prononcer une fois qu'on aura l'ensemble des informations dont on a besoin. Et nous sommes en train de recevoir des réponses supplémentaires de PIR en réponse à des questions supplémentaires que nous lui avons soumises.

Une fois qu'on aura toutes les informations nécessaires, nous pourrons nous prononcer. Il n'y aura pas de résultat intermédiaire avant d'avoir fini nos vérifications.

Est-ce que le conseil d'administration considère la possibilité de ne pas autoriser la transaction ? C'est la question 4. Pour le moment, toutes les options sont possibles, car tous les éléments sont pris en considération avant de prendre une décision.

Quels sont les critères que le conseil d'administration utilisera pour évaluer les engagements d'intérêt public relatifs à la transaction PIR et comment ces critères seront appliqués et comment nous allons interagir avec [inaudible] et la communauté dans son ensemble pour améliorer les PIC et nous assurer qu'ils servent l'intérêt public ?

Nous avons demandé instamment à PIR de chercher l'avis de la communauté. Et cela concernant les PIC également. Le conseil d'administration et l'organisation ICANN espèrent avec attention de voir quels seront ces retours concernant les PICS. Nous devons encore connaître ces avis de la communauté.

Donc pour ce qui est des questions par rapport à PIR, nous savons que vous cherchez l'intérêt public et nous apprécions énormément cela.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Maarten. Et maintenant je vais ouvrir le micro pour voir s'il y a des commentaires de suivi de la part des délégués du GAC.

S'il n'y en a pas, merci encore, Maarten, pour vos réponses. Et nous allons maintenant passer au point suivant de notre ordre du jour, à savoir les procédures pour des séries ultérieures de gTLD.

Pouvons-nous changer la diapo s'il vous plait ?

C'est un point qui est prioritaire dans notre ordre du jour pour cette réunion à distance, cette réunion virtuelle. Nous avons eu des discussions au sein du GAC et avec l'équipe du groupe de travail PDP. Un grand merci d'ailleurs aux co-présidents de ce groupe qui ont participé à toutes nos discussions.

Donc étant donné la priorité de ce travail pour les gouvernements pendant l'ICANN 67, le GAC a parlé de cette question, a eu un atelier de renforcement des capacités, plusieurs discussions en plénière et un projet pilote pour encourager la participation du GAC dans ce processus. Pendant les réunions de cette semaine, en coordination avec le groupe de travail de la GNSO relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, le GAC va examiner et discuter plusieurs priorités sur des domaines de politiques sur les nouveaux gTLD, dont les génériques fermés, les engagements d'intérêt public, le rôle des alertes précoces du GAC et de l'avis du GAC, le programme de soutien des candidats et les candidatures communautaires.

Comme résultat, en tant que résultat de la complexité du PDP et des difficultés en cours pour le GAC pour pouvoir suivre de manière approfondie les discussions en matière de politique, le GAC salue le partage d'informations fait par le conseil d'administration et l'organisation ICANN ainsi que leurs préparations pour la série

ultérieure qui pourraient aider le GAC à encourager ces discussions et ces planifications.

Est-ce que le conseil d'administration pourrait faire un point par rapport au processus interne de l'organisation ICANN de préparation pour la nouvelle série de nouveaux gTLD. Et, si le conseil d'administration anticipe des activités spécifiques ou ciblées concernant les interactions entre le GAC et le conseil d'administration pour assurer une future série de nouveaux gTLD sans heurt.

Voilà donc la question. Je vais vous donner la parole avant de passer à la suivante.

MAARTEN BOTTERMAN: Merci Manal. Je vais passer la parole à Becky qui facilitera le dialogue du côté du conseil d'administration.

BECKY BURR: Merci beaucoup. J'ai eu quelques difficultés pour me connecter. Merci pour ces questions. Avri va répondre à la question concernant le travail en matière de nouveaux gTLD.

AVRI DORIA: Merci Becky. Alors, permettez-moi de commencer par dire que nous avons de manière très active au cours des derniers mois par rapport à cette question.

Au sein du conseil d'administration, nous avons commencé à examiner les différents aspects sur différents domaines concernant la nouvelle série un peu comme vous, pour savoir les différents domaines que vous soulevez dans vos questions: les génériques fermés, le programme de soutien aux candidats, etc.

Nous passons en revue donc ces différentes questions et cela à travers des agents de liaison que le conseil d'administration a nommés pour travailler conjointement avec le groupe de travail sur des séries ultérieures.

Je suis ravi de voir à quel point le GAC approfondit ces discussions par rapport à ces questions. Le conseil d'administration est ravi de voir cela, de voir le travail que vous faites, un peu en coulisse, et cela est très encourageant.

Le conseil d'administration reçoit des rapports d'étape périodiques de la part de l'organisation ICANN pour ce qui est des préparations, au niveau financier par exemple, ainsi que du côté de l'évaluation des candidatures. Je pourrais passer la parole à Goran peut-être ou à d'autres personnes de l'organisation pour qu'ils vous donnent un aperçu des activités en cours par rapport à cela.

GORAN MARBY :

Merci. Vu le rôle que m'a donné le conseil d'administration, je suis en train de travailler sur la préparation de l'organisation pour sa préparation opérationnelle. Ça prend beaucoup de prises de décisions pour garantir que les décisions soient prises en temps voulu, que tout

soit opérationnel au moment, et que les fonds qui sont alloués dans le budget soient bien chiffrés. Donc nous avons commencé à nous préparer, nous avons déjà des réunions internes qui ont été programmées pour discuter de tout ce qui pourrait être ouvert, et pour le faire à l'avance, pour avoir tout prêt dès que la communauté aura décidé d'une politique.

AVRI DORIA:

Merci Goran. Dans la question, vous demandiez également par rapport aux activités du GAC et du conseil d'administration pour cette période. Becky, je voulais vous demander si vous pourriez nous expliquer cela en davantage de détail ?

BECKY BURR:

Merci, Avri, oui. Comme cela vient d'être dit, nous sommes en train de tenir des discussions au sein du conseil d'administration. Je suis sûr, et je sais que nous avons suivi le travail du GAC, nous savons que vous considérez plusieurs questions à travers le groupe de travail conjoint entre le GAC et le conseil d'administration.

Nous pourrions discuter des moyens pour faciliter les échanges d'information et de perspectives pour garantir qu'il y ait un exercice de consultation actif tout au long du processus.

Manal et moi d'ailleurs avons travaillé ensemble sur cette question, et ça pourrait être un véhicule pour comprendre quelle est la meilleure manière de mettre en commun nos différents avis et pour entendre quel est l'avis du GAC à mesure que nous avancerons.

AVRI DORIA:

Merci Becky. Cette dernière partie, il me semble, pourrait être conclue en disant qu'à mesure que nous avancerons nous pourrions être aussi ouverts que possible au moment de considérer les différentes options pour le processus de préparation, pour la manière de l'organiser.

Nous comptons sur le programme actuel pour le PDP, ce qui montre que nous sommes bien préparés pour cette date. Nous serons prêts et nous serons actifs en ce qui concerne notre révision du rapport final préliminaire dès qu'il sera publié.

En somme, voilà ce que j'avais à dire. Becky, je vous redonne la parole.

BECKY BURR:

Merci Avri. Y a-t-il des questions ?

MANAL ISMAIL:

Merci, oui, je vois que Kavouss lève la main. J'aimerais bien lui céder la parole si vous permettez.

IRAN :

Oui, merci ? Je tiens à remercier le conseil d'administration et j'espère que Manal aura déjà exprimé notre appréciation envers votre travail et les décisions fort sages que vous avez prises de transformer la réunion en personne en une réunion virtuelle dans l'intérêt de la santé de la communauté. Nous vous en remercions de tout cœur, c'était

fondamental, une décision véritablement essentielle à prendre. Nous apprécions cela.

Ceci étant, je vais me faire l'écho des propos d'Avri, de Becky et de Maarten, et je dirais qu'on m'a demandé pourquoi le GAC envoie ces questions par écrit au conseil d'administration de l'ICANN ? Pourquoi le conseil d'administration à son tour ne rendrait-il pas des réponses par écrit au GAC ? Pourquoi s'attendrait-on à avoir des réponses à l'oral ?

Donc je vais vous demander d'être indulgent ici, si ça ne vous gêne pas. Mais si ce n'est pas un problème pour vous, nous vous demanderons de fournir des réponses par écrit à chacune des réponses que nous avons présentées, en peu de phrases, comme nous avons rédigé nos questions. Mais la communauté nous dit que les questions que nous soulevons auprès du conseil d'administration ne reçoivent jamais de réponse formelle.

On dit toujours : oui, le conseil a répondu, mais ce n'est pas par le même moyen de communication, et ça doit être réciproque. Si vous vous attendiez à ce que nos questions soient présentées par écrit, nous vous demanderons également d'être indulgent et vous inviterons à considérer la possibilité d'y apporter des réponses à chacune de ces questions d'une manière plus synthétique. Et en peu de mots, comme je l'ai dit.

Donc Maarten serait-il possible de demander aux membres du conseil d'administration de répondre à notre question par écrit ? Pour que ce

soit correctement enregistré dans le communiqué au moment de partager les questions qui ont été soulevées auprès du conseil.

Je m'en excuse, mais c'est véritablement quelque chose qui nous manque et il faut que notre relation soit toujours réciproque.

Merci.

BECKY BURR:

Merci Kavouss. On va voir si Maarten souhaite répondre.

MAARTEN BOTTERMAN:

Oui, bien sûr. Je prends note de votre intervention. Malheureusement on n'a même pas de scribe ici à cette séance, mais grâce à la génération de sous-titre automatique de Zoom, nous pourrions consulter ce qui a été dit, ce sera fort utile. Nous avons pu apprécier notre processus à travers nos fiches de suivi, et nous essaierons maintenant d'intégrer ce nouvel exercice que vous demandez. Je suis sûr que nous finirons par l'aimer aussi.

BECKY BURR:

Merci Maarten. Une deuxième question qui était posée, si j'ai bien compris, était vis-à-vis de l'avis du conseil d'administration ou de son approximation par rapport aux délais dans lesquels le conseil d'administration pourrait répondre, de manière appropriée aux propositions de politique de PDP pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Nous sommes en train de prendre des mesures qui reflètent l'avis du GAC de Montréal et nous travaillons également avec le groupe de travail des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, nous intégrons même beaucoup de recommandations de la révision CCT, qui ont un impact sur ce travail.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de prévoir quel sera le résultat, mais nous continuerons de faire un suivi de près de tout ce travail et d'échanger constamment avec le GAC vis-à-vis de ces questions et de ces avis, au fur et à mesure que les questions apparaissent et soient abordées par le PDP des procédures pour des séries ultérieures pour des séries de nouveaux gTLD.

En d'autres mots, nous suivons de près, on ne peut pas faire un pari pour savoir quel sera le résultat, mais nous suivons de près le travail des groupes et les avis du GAC.

MANAL ISMAIL:

Merci Becky et merci de vous proposer pour travailler avec nous dans le groupe BGIG sur les procédures pour de nouvelles séries de nouveaux gTLD en général.

D'autres remarques à faire par rapport à ce sujet-là ? Si ce n'est pas le cas, et s'il les membres du conseil d'administration sont d'accord, j'ai une demande de parole de la Commission européenne sur la question du point Org. Si cela ne vous représente pas un inconvénient, on voudrait revenir en arrière sur cette question.

BECKY BARR: Oui. Allez-y.

MANAL ISMAIL: Olivier vous avez la parole.

COMMISSION EUROPÉENNE: Merci Manal. Je tiens premièrement à vous remercier pour l'organisation du forum public d'hier. Il me semble que lorsqu'on a posé la question, le GAC dans son ensemble a souligné l'importance de ce développement qui a été une réussite.

Nous vous remercions également d'avoir divulgué vos correspondances avec PIR, ainsi que vos évaluations. Ça me rassure de voir que vous confirmiez que vous prenez en considération l'intérêt public au moment d'évaluer la transaction, ainsi que de voir que tout est possible comme résultat de votre évaluation.

J'ai donc une question spécifique à vous poser. Maarten vous avez fait allusion à PIR, et à leur propre consultation publique à plusieurs reprises, surtout en ce qui concerne les PIC. Vous disiez à l'instant que PIR demande des contributions de toute la communauté vis-à-vis des PIC.

Donc je voulais savoir si pour vous cela représente le principal moyen d'avoir les retours de l'information ou si vous travaillez même en dehors de l'ICANN. Je fais allusion ici au forum public qui a eu lieu dans le cadre de l'ICANN 67 pour avoir un dialogue plus structuré et en permanence, tout au long de la période d'évaluation de la transaction.

BECKY BURR:

Merci. Je vais demander à Maarten d'y répondre.

MAARTEN BOTTERMAN:

Merci Olivier. Bien sûr on s'attend tous à voir quels seront les résultats de la consultation qui seront pris en considération au moment de présenter une proposition finale. Or, peut-être que JJ pourrait mieux vous répondre pour vous expliquer mieux comment fonctionne le processus. JJ ?

GORAN MARBY:

JJ m'a permis de prendre la parole pour préciser que si les dispositions contractuelles qui ont été ajoutées au contrat avec PIR. Parce que, vous savez, généralement on devrait avoir des consultations publiques lorsqu'on apporte des modifications aux contrats. Voilà ce que je tenais à ajouter. Merci.

MAARTEN BOTTERMAN:

Merci. Merci Manal.

MANAL ISMAIL:

Merci. Je vois Paul du Royaume-Uni qui lève la main.

PAUL BLAKER :

Merci Manal. Je voulais revenir à la question de la révision de la CCT.

BECKY BURR: Oui, tout à fait, allez-y.

PAUL BLAKER : Je vous remercie de la réponse que vous avez donnée, je comprends bien sûr que le conseil d'administration ne peut pas deviner quel sera le résultat du PDP des procédures pour des séries ultérieures de nouveau gTLD, mais notre question porte plutôt sur la date à laquelle on verra les résultats. À ce moment-là, comment le conseil d'administration décidera-t-il de la correcte mise en œuvre ou pas des recommandations de la révision CCT. Voilà ce qu'on voulait savoir.

Il me semble que ce qui nous préoccupe ici vient du fait que le PDP des procédures pour des procédures ultérieures de nouveaux gTLD, lui-même, discute de la charte de la responsabilité des recommandations. Donc lorsque vous dites que vous espérez que le PDP Sub Pro pourra résoudre tout cela, ça nous inquiète un peu, parce qu'on sent qu'il y a un petit manque de communication. Donc on voudrait savoir s'il ne pourrait pas y avoir des problèmes par la suite à cause de cela.

BECKY BURR: Merci. Je dirais que l'un des défis que nous avons remarqués et identifiés, que nous avons déjà discuté avec vous, ou plutôt l'un des défis de l'avis de Montréal était qu'il nous semblait qu'il y avait probablement une diversité de manières de résoudre certains de ces problèmes, et que tout ce qui est lié à la politique en général a été classé dans la catégorie des processus d'élaboration de politique. Et

nous savons que le PDP des procédures pour des séries ultérieures, par exemple, à travers le groupe de travail qui en est responsable, a suivi toutes ces recommandations au moment d'évaluer les problématiques d'évaluation des politiques qui ont été recommandées.

Donc le CCT a identifié un ensemble de solutions pour un problème. Mais il se pourrait que le PDP reconnaisse l'importance de la question au moment d'élaborer une politique, mais qu'il trouve un autre moyen pour résoudre ce problème.

À ce moment-là, il faudra que l'on discute de la résolution ou pas de ces problèmes. Mais la position dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle, et qu'on ne peut pas évaluer les résultats de mise en œuvre du processus d'élaboration de politique, jusqu'à ce qu'il ait été complété. Et il va falloir voir quelles sont les contributions du CCT, les comparer aux débouchées du travail du groupe, et par la suite, entre les deux, vérifier si ces problèmes ont été résolus ou pas.

Je vois Avri qui lève la main, vous avez peut-être quelque chose à ajouter ?

AVRI DORIA:

Oui, merci. Lorsque l'on évalue les questions liées à la politique qui ont été évaluées par la société, tout cela a été cédé au conseil de la GNSO qui les a, par la suite, déléguées au groupe de travail sur le PDP des Sub Pro. Donc nous, nous allons réviser le projet de version de rapport final de ce PDP et nous évaluerons les problématiques

identifiées par le CCT. J'espère que le conseil de la GNSO en fera la même chose, mais les questions qui sont évaluées par le PDP Sub Pro pourraient devoir être abordées par le conseil de la GNSO différemment. Donc il devrait y avoir une discussion entre le conseil de la GNSO et le groupe de travail du PDP SubPro pour définir l'état des lieux de ces problèmes qui ont été identifiés.

Mais, en tout cas, les problèmes identifiés n'ont pas été délégués à la responsabilité du PDP, mais plutôt au conseil de la GNSO. Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Avri et Becky. Je suis tout à fait consciente du temps qu'il nous reste. Et donc je vous suggère de passer au point suivant, à savoir la mise en œuvre de la piste de travail 2.

Le GAC commence à travailler à la mise en œuvre de la piste de travail 2 et souhaite comprendre quels sont les progrès que l'organisation ICANN réalise en la matière et ce que le conseil d'administration est en train de faire pour encourager ces efforts.

BECKY BARR:

Merci beaucoup. Je pense qu'Avri et peut-être Thérèse pourraient répondre à cette question.

AVRI DORIA:

Excusez-moi. Est-ce que vous m'entendez ? Excusez-moi, je pensais que j'étais en muet. Donc merci beaucoup.

Comme vous le savez, nous avons approuvé la mise en œuvre de la piste de travail 2, et nous avons donc passé en phase de mise en œuvre, nous avons approuvé les résultats et sommes passés en phase de mise en œuvre.

Donc il y a une équipe chargée de la mise en œuvre qui sera toujours disponible en tant que ressources pour l'organisation, au fur et à mesure que ce travail de mise en œuvre est fait.

L'organisation ICANN examine, donc suit de près la mise en œuvre et voit quel est le travail qui doit être budgété pour poursuivre la mise en œuvre.

Donc nous anticipons une mise à jour par rapport à cet effort dans quelques mois, parce que cela ne fait pas très longtemps que cela a été approuvé. Et nous suivons ces efforts de très près en ce moment, et l'organisation travaille là-dessus. Thérèse, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose à ce que je viens de dire.

THÉRÉSA :

Merci beaucoup Avri. Nous travaillons en coordination étroite avec l'équipe de David Olive et d'autres sujets par rapport aux domaines affectés par les mises en œuvre des recommandations de la piste de travail 2. Bien sûr, nous travaillons en coordination avec la communauté également. C'est ce que je voulais ajouter.

AVRI DORIA:

Merci beaucoup Thérèse. Becky, vous avez la parole maintenant.

BECKY BARR: Et pour ce qui est des anticipations, David est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

CHRIS DISSPAIN: Il y a une question de suivi, sur le Chat, de Suada. S'il vous plaît si vous pouvez donner davantage d'informations par rapport aux délais de la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2.

AVRI DORIA : Je pense qu'en avril on pourra donner davantage d'informations par rapport à cela. Thérèse ?

THERESA SWINEHART: Pour ce qui est des recommandations, nous coordonnons le travail qui est toujours en cours. C'est-à-dire pour ce qui est des recommandations, nous coordonnons avec le travail qui est en cours et avec le travail qui sera fait dans l'avenir.

AVRI DORIA : J'espère que cela répond à votre question.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Avri et Thérèse. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, nous pouvons passer au point suivant ? Accès aux données d'enregistrement non publiques.

Donc dans ce communiqué de Montréal, le GAC a recommandé entre autres que l'ICANN rende disponible un formulaire de demande normalisé pour accéder à des informations non publiques.

En réponse, le conseil d'administration a noté qu'il ne pouvait pas obliger les parties contractantes à développer un formulaire normalisé, mais qu'il allait collaborer avec les opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement pour développer un tel formulaire.

Étant donné que les recommandations de l'EPDP phase 2 contiennent des consensus par rapport aux critères et contenus pour l'accès à des données d'enregistrement non public, un accès raisonnable à des informations d'enregistrement non publiques reste une priorité pour le GAC, notamment dans cette période intermédiaire avant le développement final d'un système normalisé.

Est-ce que le conseil d'administration pourrait expliquer quelles sont les mesures prises ou qui seront prises pour travailler avec les parties contractantes afin de mettre en place un formulaire normalisé basé sur la recommandation 3 de l'EPDP, qui puisse être utilisé par les demandeurs d'informations dans cette période temporaire ?

AVRI DORIA:

Je pense que Chris va répondre à cette question.

CHRIS DISSPAIN:

Merci Becky, merci Manal, bonjour à tout le monde. Comme nous l'avons dit dans nos communications suivant le communiqué de

Montréal, nous savons que nous ne pouvons pas obliger les parties contractantes à utiliser un formulaire normalisé. Or, nous pouvons collaborer avec les bureaux d'enregistrement et les registres pour élaborer et rendre disponible un formulaire qu'ils pourraient utiliser de manière volontaire pour demander cet accès aux informations. Cela devrait être approuvé par les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement.

Nous avons considéré cet avis dans votre communiqué de Montréal, nous avons accepté cela. Et nous allons mettre en place des efforts de collaboration. Nous ne l'avons pas encore fait, mais nous serons ravis de faciliter ce travail avec les parties contractantes.

Ce travail est en préparation. Nous vous tiendrons informés par rapport aux progrès accomplis. Merci beaucoup. Manal.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Chris. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires ?

BECKY BURR:

Graham, dans le chat, a dit que le groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement a publié des orientations par rapport à ce que je venais d'évoquer, et ils partagent un lien. Cela va dans le sens de ce qui vient d'être dit.

MANAL ISMAIL:

Merci Becky. Je voulais attirer l'attention de tous, le commentaire de Jeff Neumann dans le chat concernant le même sujet. Alors, s'il vous plaît assurez-vous de lire le commentaire qui figure dans le chat.

Très bien, le point suivant, est-ce qu'on peut passer à la diapo suivante ?

C'est plutôt un commentaire par rapport aux recommandations concernant le RDS et WHOIS. Le sujet : le GAC note les mesures prises par le conseil d'administration sur la révision RDS/WHOIS2.

Les sujets couverts par la révision sont suivis de près par le GAC qui continuera de le faire, notamment pour ce qui est de l'exactitude du WHOIS, les services d'accréditation, d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, le respect des dispositions contractuelles dans les contrats de l'ICANN.

Le GAC salue l'adoption par le conseil d'administration des recommandations concernant le suivi de l'efficacité de l'accès au WHOIS par les forces de l'ordre et les services associés.

Est-ce qu'il y a des commentaires de la part du conseil d'administration ou des collègues du GAC par rapport à cette question ?

BECKY BARR:

Je pense que Chris souhaite y répondre.

CHRIS DISSPAIN: Non, je pense que c'est bien, je n'ai rien à ajouter.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup. Je pense que cela conclut les questions du GAC adressées au conseil d'administration. Est-ce que j'ai oublié quelque chose ? Si c'est le cas, j'invite les collègues du GAC à intervenir. Si ce n'est pas le cas, je vous invite à nous faire part de vos commentaires sur le chat.

Excusez-moi, je vérifie le chat.

Alors, première question, priorités clefs pour le travail des unités constitutives en 2020. Le GAC a 4 priorités principales pour l'année 2020, elles sont les séries ultérieures des nouveaux gTLD. Comme on l'a dit avant nous travaillons sur cette question avec les différentes parties de la communauté et avec les co-présidents du groupe de travail PDP sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD, nous travaillons avec la GSE de l'ICANN, avec l'ALAC. Merci à tous des efforts déployés.

Luisa et Jorge, les responsables de cette question au sein du GAC sont co-président du groupe de travail sur les régions faiblement desservies, Pua et Karel également, nous avons organisé un atelier de renforcement des capacités excellent pendant l'ICANN 67, qui a été consacré à la question des séries ultérieures. Donc encore une fois, merci encore aux co-présidents de ce groupe de travail PDP pour des séries ultérieures pour leur coopération.

Deuxième point, ce sont les politiques WHOIS et protection de données. Encore une fois, nous préparons un commentaire du GAC par rapport au rapport initial. Nous connaissons très bien les délais, nous avons fourni donc les principes d'accréditation du GAC. Nous avons reçu la liste indicative d'autorité que les membres de l'UE considèrent comme importante pour pouvoir accéder aux données d'enregistrement. Cela a été partagé avec nous par la Commission européenne. C'est le deuxième point.

Troisième point : mesures d'atténuation des risques liés à l'utilisation malveillante du DNS ou abus du DNS. Avec le GAC, avec d'autres parties de la communauté, même si ce n'est pas sur notre ordre du jour de cette réunion, nous travaillons sur cette question qui est très importante pour le GAC.

Et, finalement les protections des noms des OIG. Nous travaillons avec la GNSO en collaboration, pour préparer le travail de la nouvelle piste de travail créée spécifiquement pour cette problématique.

Je vais m'arrêter ici avant de passer aux autres priorités. S'il y a des commentaires de mes collègues du GAC ou des remarques de la part des membres du conseil d'administration, je vous invite à les faire.

BECKY BARR:

Merci beaucoup de ces informations, nous apprécions énormément.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Becky.

Nous allons passer à d'autres questions d'importance pour le GAC. Donc la révision ATRT 3. Cette révision reste un sujet très important pour le GAC. Comme vous le savez tous, il y a une section séparée du GAC, consacrée au GAC et à la relation entre le GAC et le conseil d'administration. C'est pour cela que nous portons un intérêt particulier à cette question.

Ensuite acceptation universelle et préparation aux IDN. Il y aura un groupe de travail au sein du GAC qui sera dirigé par l'Inde. Ce groupe devait se réunir pour la première fois en face à face à Cancún, mais étant donné l'annulation de plusieurs de nos séances, cette réunion a été annulée.

Ensuite, les processus de la communauté habilitée et l'administration de la communauté habilitée. Nous sommes en train de peaufiner nos processus pour ce qui est de la communauté habilitée. Nous avons des mécanismes en place, mais avec des configurations temporaires, donc nous essayons d'analyser les mécanismes actuellement en place.

Ensuite, nous avons la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2, les considérations concernant l'intérêt public mondial. Et, finalement, l'amélioration des capacités d'intégration des membres du GAC à travers des ateliers de renforcement des capacités.

Je vais m'arrêter ici, je vois Kavouss qui veut prendre la parole.

IRAN :

Oui, effectivement je lève la main.

Et permettez-moi de dire, Maarten, je suis quelqu'un de très simple, mais je voudrais exprimer à quel point je suis ravi que vous, en tant que président du Conseil d'administration, et que d'autres directeurs soient actifs ici. Ce sont des personnes que nous apprécions énormément en tant que président du conseil d'administration et administrateurs de l'ICANN.

Ceci étant, je m'excuse déjà de la question que je vais vous poser. Ici à cette réunion, et même ici dans cette diapositive, nous parlons constamment de l'intérêt public mondial, de l'intérêt public. Mais nous voudrions savoir si vous pourriez avoir la gentillesse de nous expliquer ce que vous comprenez par intérêt public et intérêt public mondial.

On ne vous demande pas une définition, mais que comprenez-vous par cela ? Qu'entendez-vous par cela ? C'est ce que nous discutons sans cesse dans les différents secteurs, dans différents domaines de travail. Et c'était le cas auparavant également, au moment de modifier les statuts constitutifs. On a également discuté constamment de l'intérêt public.

Donc nous avons ici 16 experts, 16 sages qui dirigent notre organisation. Auparavant on avait 7 sages, c'est ce que disent les grands textes historiques, mais à l'ICANN on en a 16. Alors, qu'entendez-vous par intérêt public et intérêt public mondial ?

On voudrait éviter que ce terme soit mal utilisé. Donc on voudrait comprendre ce qu'entendent ces 16 personnes qui s'y connaissent

bien, par intérêt public et intérêt public mondial. Et ce surtout dans le contexte des différents débats autour des génériques fermés.

BECKY BURR:

Merci Kavouss. Maarten, il me semble que votre nom a été évoqué par Kavouss... Et Avri qui a également été impliqué à ce travail aura sans doute quelque chose à ajouter.

MAARTEN BOTTERMAN:

Merci Kavouss pour tout ce que vous avez dit, c'est très gentil. On était 20 en fait. Donc je ne vais pas ici dire qui n'appartient pas au groupe des sages.

Il y a également des agents de liaison, comme vous le savez, donc on est plus nombreux que cela.

Or l'intérêt public fait partie de nos statuts constitutifs, comme vous le dites. Comment nous le définissons ? Nous avons créé un groupe pour le faire, c'est Avri qui en est responsable, donc je vais lui demander ce qu'il en est.

AVRI DORIA:

Oui. Nous avons créé un projet visant à reprendre la déclaration sur l'intérêt public tel qu'il est évoqué dans notre acte constitutif qui dit que lorsque l'intérêt public est évoqué, il va toujours se fonder sur les processus multipartites ascendants qui fondent notre travail, qui sont à la base de notre travail. Puis, il y a des déclarations dans les statuts constitutifs, qui tendent à consacrer ce même intérêt public.

Donc au lieu d'essayer de définir en termes absolus ce qu'est l'intérêt public mondial pour l'ICANN d'ici à éternité, nous avons commencé à travailler avec la communauté pour créer un cadre. Et nous avons commencé à ICANN 66, nous sommes en train de le réviser en ce moment. Et suite à l'ICANN 67, il y aura sans doute une nouvelle version de ce même document.

Mais, ce que dit ce document, en peu de mots, est comment nous évaluons le travail qui est fait, et peut-être même au-delà de cette limite. Mais spécifiquement on aborde la question de l'évaluation du travail qui est fait vis-à-vis de l'intérêt public mondial.

Vous aurez peut-être remarqué que dans toutes les résolutions du conseil d'administration, parmi les fondements, on discute à chaque fois de l'intérêt public mondial. C'est un de nos critères.

Donc ça a fait partie non seulement de l'acte constitutif et des statuts constitutifs, mais également de tout le travail fait au moment de formuler et fonder les recommandations, d'en faire des commentaires et d'y apporter des réponses. Donc à chaque fois, on considère cette question, dans l'adoption de différentes résolutions, dans nos déclarations, et tout cela correspond bien sûr au GPI, à l'intérêt public mondial, parce que c'est défendu, c'est consacré dans un acte constitutif, dans un statut, un article ou autre.

Nous avons réencadré le travail de notre groupe, et nous proposons désormais que le conseil d'administration utilise ce projet comme un pilote, à commencer par le prochain exercice fiscal, afin d'informer le public, y compris donc la communauté (entre autres bien sûr), et de

sorte que l'on prenne des exemples tout au long de l'année en tant que cas d'études sur le fonctionnement de tout cela.

À la fin de cette année, l'idée serait d'évaluer si le cadre est approprié, si la communauté en est satisfaite, ou si nous devrions continuer à travailler dessus.

Nous avons reçu des définitions proposées spécifiques de l'intérêt public mondial, et tous ces apports ont été des contributions très sages, dirais-je, pour définir l'intérêt public mondial.

Mais on n'a pas de définition unique. Les gens considèrent quel est l'intérêt public mondial dans le cadre d'un domaine thématique particulier ou d'une problématique particulière. Donc c'est un projet comme je le dis.

Je suis prêt à en discuter davantage demain, à demander l'avis du GAC par rapport à ce cadre et à sa faisabilité, et bien sûr à recruter également la participation de votre comité. Entre autres, ce que nous avons fait était d'inviter d'autres à mettre ce cadre à l'essai. S'ils le souhaitent.

Ce n'est pas une question de s'imposer, mais pour le mettre à l'essai, nous l'avons partagé et invité les autres à l'essayer. Et puis si on recevait des recommandations ou des conseils pour discuter de tout cela dans ce cadre, on aura plus de marge pour l'utiliser, le modifier ou autre. Merci.

BECKY BURR:

Merci Avri.

MANAL ISMAIL:

Merci Avri, merci Becky. Je vois une question de Jorge sur le chat qui demande si ce processus est documenté et quel en est l'état le plus récent. Et puis Kavouss lève la main également. Kavouss, allez-y.

IRAN :

Merci Avri. Vous vous souviendrez tous qu'au moment de débattre des droits de l'homme dans le cadre de nos statuts constitutifs, c'était également difficile. Et donc on a discuté de l'interprétation de ces droits des êtres humains. Et certains des collègues, entre autres Léon par exemple, Greg, et d'autres en ont discuté et ont travaillé.

Donc serait-ce possible, peut-être d'avoir un titre qui soit cadre d'interprétation de l'intérêt public, ou de l'intérêt public mondial. Ce serait tout simplement un cadre d'interprétation et pas une définition. Il est difficile de définir l'intérêt public. Mais si on avait un cadre, ce serait très utile, et ce dans les différents domaines de travail que nous pourrions avoir maintenant ou dans l'avenir.

Si on savait comment l'interpréter, et bien on saurait s'il faudrait créer un petit groupe, s'il faudrait que ce soit fait dans le chat ou si ça s'applique au DNS, à chaque fois, on saurait quoi en faire.

Donc je serais très reconnaissant si vous pouviez reconnaître l'intérêt d'avoir un tel groupe qui se penche sur un cadre d'interprétation de l'intérêt public ou de l'intérêt public mondial.

Je suis ingénieur, certes, mais j'ai également des connaissances de droit. Donc j'aimerais bien que l'on puisse avoir un débat plus élargi de cette question. Est-ce que vous croyez que cela serait possible ?
Merci.

BECKY BURR:

Avri, est-ce que vous voulez expliquer un peu comment vous procédez à l'élaboration de ce cadre ? Quel en est le processus. Avri ? On ne vous entend pas.

AVRI DORIA:

Pardon j'étais en muet, et je n'ai pas réussi à rallumer mon micro. Peu importe.

Deux questions apparaissent ici et je vais y répondre séparément.

Premièrement, il y a une première version préliminaire du premier document qui a été publié pour consultation auprès de la communauté. Ce n'était pas une consultation publique, mais une consultation en définitive. Et les gens étaient invités à commenter.

Après la présente réunion ICANN 67, nous aurons une discussion du conseil d'administration sur une version révisée de ce même document, y intégrant les commentaires reçus. Et nous le publierons par la suite. Je n'ai pas de date précise, mais ce sera certainement fait après cette réunion.

On a une réunion préliminaire, mais le conseil d'administration n'a pas eu l'occasion de l'évaluer.

Pour ce qui est du cadre d'interprétation du droit des êtres humains, il s'agit d'un document de travail très important, il est évoqué dans le cadre d'interprétation de l'intérêt public mondial et fait également partie du travail de mise en œuvre de la piste de travail numéro 2 qui est en cours. Et, il s'agit d'un document intéressant dont on discutera davantage au mois d'avril. Parce qu'il faut faire du travail dans différentes parties de notre organisation. Donc la disponibilité de cette documentation requiert du travail.

Il reste du travail à faire, mais à mesure qu'on avancera, l'intérêt public mondial et l'analyse de cet intérêt public mondial le prendront en considération. Parce que le processus, comme je le dis, est d'évaluer la question, et ce à la lumière des statuts constitutifs et de l'acte constitutif.

Tout en fera partie, et bien sûr Kavous vous êtes invité à nous faire part de vos retours, comme le reste du GAC est invité d'ailleurs. Parce que nous travaillons pour essayer d'en finir avec un conflit qui se borne à la spécificité de notre mission, de notre engagement, de notre contexte ne bref.

J'espère donc pouvoir collaborer avec vous à mesure qu'on avancera.

J'ai vu sur le chat qu'il y avait une autre question qui a été posée par rapport à l'appartenance à l'équipe de mise en œuvre, parce qu'il y avait des gens qui avaient quitté le groupe.

Cette équipe de mise œuvre avait été spécifiée parmi les recommandations de la piste de travail numéro 2. La question posée

était très pointue, mais je n'ai pas de réponse à vous donner tout de suite, donc je reviendrai vers vous plus tard, je demanderai à l'équipe de mise en œuvre la réponse. Mais je vous remercie d'ores et déjà d'avoir posé cette question, et je vous répondrai par la suite.

MANAL ISMAIL:

Très bien. Merci tout le monde, merci Avri. Il est déjà l'heure de finir cette séance. Et dans le respect des délais que nous avons de disponibles, je demanderais à tous les membres du conseil d'administration de bien vouloir lire nos commentaires finaux sur ce qui pourrait devoir être abordé au moment de mettre à jour le plan stratégique de l'ICANN. Pour l'instant, je vous remercie tous.

Ceci étant, je vais demander au conseil d'administration si vous avez des remarques de clôture avant de nous quitter.

BECKY BURR:

Oui, nous vous remercions tous de ces discussions de grande importance et de votre participation également, ainsi que de vos contributions à cette réunion virtuelle.

Le conseil d'administration a beaucoup travaillé pour créer tout cela en peu de temps. Nous apprenons tous de ces processus. Nous apprenons tous, entre autres, grâce aux contributions que nous recevons au jour le jour et à mesure que nous découvrons ce qu'il se fait.

Donc nous remercions la communauté de ses apports à cette expérience, ce qui comprend bien évidemment le GAC. Nous sommes fort reconnaissants de votre participation et nous apprécions les défis que cela implique que de participer virtuellement, comme en ce moment. Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci Becky, merci à tous les membres du conseil d'administration de nous avoir rejoints. Je remercie également tous mes collègues de cette discussion active, ainsi que tous les participants qui se sont joints à nous sur la salle de chat. Je vous invite à consulter le chat, désolée de ne pas avoir pu lire toutes les interventions, il y avait des commentaires qui étaient intéressants qui y ont été envoyés.

Cela nous amène à la fin de notre réunion avec le conseil d'administration. Pour les collègues du GAC, nous avons désormais une pause de 15 minutes. Je vous prie de bien vouloir être de retour dans la salle à 16 h, heure de Cancún, 21 h UTC. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]